

<p>Centre de référence des maladies auto- inflammatoires</p>  <p>CeRéMAI</p>	<p style="text-align: center;">Informations pour les parents</p> <p style="text-align: center;">Tocilizumab (RoActemra®)</p>	
---	--	---

1. Qu'est-ce que le Tocilizumab (RoActemra®) ?

Le Tocilizumab est un anticorps qui bloque le récepteur à l'Interleukine-6, appelé par conséquent inhibiteur de l'IL6 ou anti-IL6. L'IL6 est une protéine inflammatoire circulante qui joue un rôle dans la persistance des arthrites. Le Tocilizumab est indiqué dans les arthrites juvéniles systémiques cortico-dépendantes et peut être associé au Méthotrexate.

2. Quelle est la voie, la dose et la fréquence d'administration ?

Le Tocilizumab s'administre par voie intra-veineuse une fois tous les 15 jours en hospitalisation, à une dose variable selon l'âge de l'enfant et fixée par votre médecin spécialiste. Les 2 à 3 premières injections seront faites en hospitalisation classique en passant 1 nuit à l'hôpital puis les injections suivantes seront faites en hôpital de jour.

3. Quels sont les effets indésirables ?

Fréquents

- Infections des voies aériennes supérieures et gastroentérites ; en cas de fièvre >38°5, consulter le médecin traitant dans les 24h ; si des antibiotiques sont nécessaires, il est préférable de reporter la perfusion de Tocilizumab à la fin des antibiotiques
- Maux de tête, sensations vertigineuses
- Hépatite modérée et transitoire, en particulier chez les patients recevant aussi du méthotrexate
- Gastrite
- Troubles tensionnels

Rares

- Réactions modérées à moyennes à la perfusion (éruption, démangeaison, malaise...)
- Elévation du cholestérol, plus rare que chez l'adulte
- Baisse des plaquettes
- Baisse des globules blancs (neutrophiles ± lymphocytes)
- Risque d'infection sévère pulmonaire ou digestive rare, mais plus élevé qu'en l'absence de Tocilizumab

Très rares

- Risque de tuberculose théorique car aucun cas n'a été rapporté ; ne pas fréquenter des personnes ayant une tuberculose active
- Risque de perforation digestive en cas de diverticulite, chez les adultes

4. Quelles vérifications avant et pendant la mise sous traitement par Tocilizumab ?

- Absence d'**infections** évolutives en particulier tuberculose
- Vérification et mise à jour des **vaccinations** (Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche, Pneumocoque, Grippe, ROR) au moins 3 semaines avant le début du Tocilizumab. Certains vaccins (vivants) ne doivent pas être faits pendant le traitement (BCG, fièvre jaune, ROR, Varicelle). Tous les autres vaccins sont autorisés même sous Tocilizumab.
- Vérification de l'absence d'interaction entre le Tocilizumab et les autres médicaments habituels

- Votre médecin spécialiste va demander une prise de sang avant de commencer le traitement, pour vérifier qu'il n'y a pas de problème au niveau du foie, du rein, des globules du sang et des lipides.

5. En cas d'apparition de signes inhabituels

Consulter rapidement le médecin traitant ou spécialiste.

6. En cas de voyage

En cas de voyage, en parler avec le médecin spécialiste.

7. En cas de grossesse

Il est toujours vivement recommandé une contraception efficace chez les patients utilisant un anti-IL6. En cas de grossesse sous Tocilizumab, prévenir son médecin traitant et son médecin spécialiste. Seuls les médecins sont habilités à décider de la poursuite du Tocilizumab en période de grossesse. Dans la majorité des cas et par mesure de précaution, il sera décidé d'arrêter le traitement anti-IL6 pendant toute la durée de la grossesse. Les conséquences du Tocilizumab sur les embryons et fœtus ne sont pas connues chez l'homme. Mêmes remarques pour l'allaitement.

8. En cas de brûlures, d'actes chirurgicaux, d'actes dentaires avec risque infectieux (comme un abcès)

Il est recommandé d'arrêter transitoirement le Tocilizumab au moins 4 semaines avant la chirurgie selon le niveau de risque septique, avec reprise autorisée à la cicatrisation complète en l'absence de complication infectieuse (en général 15j après le geste opératoire). Les soins dentaires simples (caries et détartrage) ne nécessitent pas habituellement d'arrêt du Tocilizumab sauf en cas de soins à risque septique (abcès, extraction dentaire) ; par contre, les gestes simples peuvent nécessiter la prescription d'antibiotiques.

Procédure rédigée par l'équipe médicale du CeRéMAI

Dernière mise à jour le 17/06/2013